

# VOTRE RÉGION

**CHABLAIS** | Élection hier  
**Corinne Delot, nouveau maire de Novel**



Corinne Delot, nouveau maire de Novel, entourée de son conseil municipal. Photo Le DL/B.G.

Depuis le décès du maire de Novel, André Bouvet, dans des circonstances tragiques en octobre dernier, le conseil municipal n'était plus au complet. Sabrina Martin, première adjointe, a organisé lors du premier tour des élections régionales, l'élection municipale complémentaire qui désigne Corinne Delot, conseillère municipale. Parmi les sept membres de celui-ci, il a fallu élire, hier, le nouveau maire. Par 6 voix contre 1 (à Sabrina Martin), c'est Corinne Delot qui aura la lourde tâche de succéder à André Bouvet. « Je fais ça en mémoire de Dédé, que l'on ne pourra oublier ! » Au rang de premier adjoint, c'est Gaël Berger qui endossera le titre sui-

vi de Jérôme Haye, deuxième adjoint.

Parmi les priorités urgentes pour la nouvelle première magistrate, il faut trouver pour la saison à venir, un gérant pour "Le Clozet" : « On ne peut pas laisser un établissement comme celui-ci avec tant de travaux effectués sans aucune activité. À Novel, il y a eu jusqu'à cinq restaurants tournant plein pot ! » Restera à moderniser le dernier étage. Situé sur le GR5, "Le Clozet", auberge communale se doit de vivre. Pour ce qui est du budget annuel, 45 000 euros sont nécessaires pour que la commune vive, sachant que la réfection du Clozet a coûté 45 fois ce même budget.

Benoît GRANDCOLLOT

## RÉGION EXPRESS

**BONNEVILLE**  
**Martial Saddier a déposé sa démission à la sous-préfecture**



→ Ce mardi matin, Martial Saddier, maire de Bonneville, a déposé sa démission au sous-préfet Francis Bianchi qui l'a acceptée. Une démission de ses fonctions qui fait suite à son élection comme conseiller régional, dimanche. Par ce geste symbolique, il quitte de fait également la présidence de l'association des maires de Haute-Savoie et la vice-présidence de l'association des maires de France. Stéphane Valli, actuel premier adjoint, assure l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau maire.

**MARNAZ**  
**Loïc Hervé interroge le ministre de l'Intérieur**

→ Lors de la séance au Sénat des questions d'actualité au gouvernement, hier, Loïc Hervé, sénateur-maire de Marnaz, a demandé à Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, comment le gouvernement comptait-il améliorer la fluidité des informations entre les services de police et de renseignements suisses et français. Il a aussi interrogé le ministre sur les missions spécifiques pourraient être confiées aux douaniers. Bernard Cazeneuve a tout d'abord félicité Loïc Hervé pour son courage « dans le contexte difficile traversé » à Marnaz. Le sénateur est actuellement sous protection judiciaire après avoir été menacé de mort sur les réseaux sociaux. Une situation qu'il attribue à un groupe islamiste radicalisé qui se retrouvait dans une salle de prière démantelée dans le cadre de l'état d'urgence. En réponse, le ministre a évoqué l'excellente coopération avec la Suisse. Mais en raison des opérations en cours, « la discrétion est la garantie de l'efficacité de la démarche » a-t-il conclu.

**PARIS**  
**Bernard Accoyer veut que son successeur remette son mandat en jeu devant tous les députés**

L'ancien président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, a une nouvelle fois tacle son successeur au perchoir, Claude Bartolone. Le député-maire d'Annecy-le-Vieux n'a toujours pas digéré la "sortie" de celui qui l'a remplacé, en fin de campagne régionale. « Le débat électoral a conduit à dérapier et ses propos sur la race blanche sont évidemment inacceptables. Dans ces conditions, je crois qu'il devrait s'en excuser auprès de Madame Pécresse » a dit Bernard Accoyer chez nos confrères de France 3. « Quant à sa responsabilité très importante de président de l'Assemblée nationale, il ne peut pas revenir ici en passant simplement devant un groupement parlementaire, son propre groupe. Or, par définition le président de l'Assemblée nationale est le président de tous les groupes ; il doit donc soumettre sa démission et sa réélection au vote de l'ensemble des députés » a-t-il ajouté.

**LE GRAND-BORNAND** | La prochaine édition aura lieu du 18 au 20 mars 2016

# Glisse en cœur passe le million d'euros de dons récoltés

Un million d'euros de dons récoltés. Voilà le bel exploit réalisé par Glisse en cœur en l'espace de huit éditions. Ce n'est pas rien et montre, aujourd'hui, combien la manifestation caritative et sportive du Grand-Bornand est solidement ancrée dans le paysage.

Lundi soir à l'Impérial Palace, à Annecy, l'unanimité des invités confirmait ce point lors du lancement officiel de la neuvième édition. Partenaires, associations bénéficiaires et soutiens de la première heure ont tous applaudi des deux mains à l'annonce du chemin parcouru et de la foule de projets concrétisés grâce à cet événement mêlant sport, culture et solidarité.

Alors forcément, avec une telle dynamique, l'idée d'aller encore plus loin pousse toute seule au pied du Lachat et s'affine comme un produit du cru. Un millésime 2016, il y en aura un. Et un beau, promettent les intéressés, le parrain de la manifestation Stéphane Thébaud le premier.

**La neuvième édition au profit de La compagnie Après la pluie**

Du 18 au 20 mars, 152 équipes de skieurs dévaleront la piste des Gettiers durant 24 heures, lancés sans retenue dans la course aux dons. Sur la scène du pied de piste, le concert du samedi soir aura l'accent du sud avec les chanteurs "motivés", Mouss et Hakim de Zebda. Et tout autour, le même élan, la même générosité. Le chef étoilé Yoann Conte en a donné la saveur. Il chaussera les spatules, avallera les tours de piste pour la



Après la remise d'un chèque de 4 000 euros, par Nicolas et Marilyne Atrux, organisateurs d'un tournoi de football pour vaincre la leucémie à Dingy-Saint-Clair, une autre de 2 500 euros par le Crédit Agricole des Savoie et un dernier de 1 200 euros par l'Impérial Palace, groupe PVG, les représentants des associations bénéficiaires des neuf éditions de Glisse en cœur, les organisateurs et partenaires ont fêté le million d'euros de dons récoltés. Photo Le DL/Norbert FALCO

bonne cause mais ravira aussi les palais au coin du zinc de son bistrot éphémère. La comédienne et humoriste Virginie Lemoine s'associera à l'événement tout entièrement tourné vers la mission, ô combien louable, de la Compagnie Après la pluie. Ses comédiens interviennent quasi quotidiennement auprès des enfants atteints de cancer et hospitalisés à l'hôpital de La Timone, à Marseille. Les ateliers de création mis en place par l'actrice Cathy Darietto et son équipe permettent aux enfants d'allé-

ger leur quotidien, via le conte, le chant et plus globalement la création artistique. Une action que Glisse en cœur va se faire un im-

mense plaisir de soutenir.  
Ludovic FAVRE

Informations, inscriptions pour les équipes et dons en

ligne sur  
www.glisseencœur.com  
Informations sur la Compagnie Après la pluie sur  
www.c-apreslapluie.fr

## 24 heures de ski, un principe indémodable

Avec 152 équipes au départ l'an dernier, Glisse en cœur a atteint sa taille adulte. Cette jauge sera reconduite à l'identique pour la neuvième édition, ce qui doit inciter les candidats à la participation à ne pas traîner. Il y aura forcément des recalés tant la

manifestation s'est construite un vivier de fidèles. Nombre d'entreprises n'hésitent plus à constituer une équipe et se mobiliser pour recueillir des dons, parcourir le plus de kilomètres à ski, tout en passant un bon moment. Il faut bien reconnaître au principe

de l'épreuve son caractère original et fédérateur : réaliser en équipe de 7 à 10 skieurs un relais de ski sur 24 heures, le tout dans une ambiance festive et poussé par une saine émulation. Alors vous aussi joignez la solidarité à l'agréable.

**HAUTE-SAVOIE** | 61,2 millions d'euros d'investissements dans les réseaux d'énergies et le numérique

# Le Syane change de braquet sur la transition énergétique

Un peu plus vert d'année en année, le Syane. Pour le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, l'avenir est forcément patiné par les exigences du développement durable, et plus encore celles de la transition énergétique.

Le président Jean-Paul Amoudry l'a rappelé hier matin lors d'une séance du comité consacrée aux orientations majeures et actions concrètes, ainsi qu'au débat d'orientations budgétaires. « Nous négocions un virage très important. Nous devons continuer notre travail sur les réseaux, mais la notion de climat, de qualité de l'air, nous fait entrer dans une dimension nouvelle », résumait le président.

**Très haut débit : premières connexions en 2106**

Pour mettre cette mutation des usages en mouvement, le Syane prévoit sur 2016, un programme d'investissement de 61,2 millions d'euros. Trois axes prioritaires ont été définis : la transition énergétique (3,5 millions), la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité (30 millions) et l'aménagement numérique (27,5 millions). À cela, on pourrait ajouter la volonté encore plus forte d'accompagnement des communes et autres collectivités dans leurs démar-



L'éclairage est une ligne primordiale du programme d'investissements 2016. Le Syane prévoit 500 000 euros pour accompagner les communes vers un éclairage public responsable. Photo Le DL/illustration Norbert FALCO

ches, une affirmation de son rôle dans la gouvernance territoriale relative aux énergies.

Si l'on plonge dans le détail, il apparaît que 2016 sera notamment l'année des premières connexions à la fibre optique. Des entreprises de l'axe Saint-Julien-en-Genevois - Thonon-les-Bains et du bassin clusien inaugureront les autoroutes du très haut débit. L'ouverture des services aux particuliers est, elle, prévue fin 2016.

La transition énergétique ne manque pas de cas concrets. À l'image des deux millions

d'euros qui permettront la première phase de construction du réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. En trois ans, 250 bornes doivent être installées sur l'ensemble du département. Autre ligne comptable, autre objectif : 500 000 euros sont budgétés pour l'éradication des "ballons fluo", retirés de la commercialisation en avril 2015, véritable fléau de l'éclairage public au regard de leur appétit énergétique. Enfin, une somme similaire sera consacrée à la création

d'une structure opérationnelle, de type société d'économie mixte locale, pour le développement des énergies renouvelables (via des centrales photovoltaïques par exemple).

En un mot, le programme est ambitieux. Mais pas simple. Dans cette période de troubles budgétaires, le Syane est assujéti au même régime que les autres établissements publics. Pour lui aussi, l'enjeu est de maintenir sa capacité d'investissement à l'heure où les participations permises par les dispositifs d'État fondent

## L'INFO EN +

### LE SYANE

■ Établissement public créé il y a 65 ans, constitué par les communes (293 aujourd'hui) et le Département, pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. Son action sur l'amélioration des réseaux s'est élargie au fil du temps à l'éclairage public et aux télécommunications.

■ Le Syane agit pour la transition énergétique en jouant sur la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables.

■ Le Syane réalise aussi le réseau public départemental en fibre optique très haut débit.

comme neige au soleil. Le syndicat ne peut que s'en remettre à la seule ressource dont il a la maîtrise : la taxe sur l'électricité. Pour la développer, une seule option : élargir le champ de ses communes adhérentes. Ce à quoi le syndicat va s'employer pour 2017, avec comme arguments moins directs mais tout aussi primordiaux : le soutien à l'économie et à l'emploi.

L.F.